



ASSOCIATION CULTUELLE DE L'EGLISE PROTESTANTE UNIE
DE PERTUIS-LOURMARIN
Régie par la loi de 1905 - Siège : 92 rue Marceau 84120 Pertuis

Assemblée Générale Convocation

Madame, Monsieur, chers membres de l'association,

Le conseil presbytéral de l'association cultuelle de l'Église Protestante Unie de Pertuis-Lourmarin vous invite à participer à l'Assemblée Générale qui se tiendra :

Dimanche 24 Mars 2024

à l'issue du culte de 10h00 au temple de LOURMARIN

(Émargement de la liste des membres à partir de 09h30)

ORDRE DU JOUR

- 1- Constitution du Bureau de l'AG et des scrutateurs : **vote**
- 2- Approbation de l'ordre du jour : **vote**
- 3- Approbation du CR de l'AG du 2 Avril 2023 : **vote**
- 4 Approbation du nombre de conseillers presbytéraux à élire : **vote**
- 5- Election des membres du conseil presbytéral : **vote à bulletin secret**
- 6- Présentation du rapport moral par la Présidente du Conseil Presbytéral
- 7- Présentation de l'action du poste missionnaire par le pasteur Stephen Backman
- 8- Présentation des comptes 2023 par la Trésorière : **quitus**
- 9- Présentation du budget 2024 par la Trésorière : **vote**

Les pièces sont à disposition et peuvent être expédiées sur demande au secrétaire par mail ou courrier.

Temple de Lourmarin	<ul style="list-style-type: none">● 09h30 : Émargement● 10h00 : Culte● 11h00 : Assemblée Générale
	<i>L'assemblée sera suivie d'un verre fraternel dans le respect des consignes sanitaires</i>

Pour le Conseil Presbytéral, le Secrétaire.

Bertrand Leblond

Au cas où il ne vous serait pas possible de participer à cette assemblée générale, nous vous invitons à remplir et faire parvenir dès à présent le pouvoir ci-dessous, étant rappelé que ce pouvoir ne peut être donné qu'à une personne elle-même inscrite sur la liste des membres, et que chaque membre présent ne peut disposer que d'un pouvoir (les pouvoirs reçus en blanc seront répartis entre les membres présents à l'assemblée générale) :



EGLISE PROTESTANTE UNIE DE PERTUIS-LOURMARIN

Association cultuelle régie par la loi de 1905

POUVOIR (un seul par personne présente à l'Assemblée Générale)

Je soussigné (Nom, Prénom) _____

Membre de l'association cultuelle de l'EPU de Pertuis-Lourmarin

Demeurant _____

Téléphone : Fixe _____ Mobile : _____

E-Mail : _____ @ _____

Donne pouvoir à Mme, M. _____

Pour me représenter à l'Assemblée Générale du 24 Mars 2024.

Fait à _____ le _____

Signature

*A adresser à Bertrand Leblond :1578 Chemin de la Montagne 84240 La Motte d'Aigues
ou par courriel à : epudf.lourmarin@gmail.com*